



Séparation et bien immobilier

Par **mikaland**, le **10/05/2012** à **09:53**

Bonjour,

cela fait 8 ans que je suis séparé de mon ex compagnon (non marié, non pacsé).

Il y a 11 ans nous avons contracté un prêt de 85 000€ sur 15 ans pour faire construire notre maison. Actuellement cette maison est estimée à 125 000€. Depuis notre séparation, mon ex continue à bénéficier de notre maison. En contrepartie, il paye seul les mensualités du prêt (de l'ordre de 500€/mois). De mon côté j'ai dû me reloger. Je ne touche aucune contrepartie par rapport à la moitié du loyer qu'il devrait me payer vu qu'il habite toujours dans la maison.

Au jour d'aujourd'hui il me propose plusieurs cas pour en finir avec cette histoire, mais je ne sais pas au niveau de mes droits ceux à quoi je peux prétendre. Voici ce qu'il me propose :

- soit nous vendons la maison (chose qui ne risque pas d'arriver car la maison n'est pas propre d'intérieur... les 2 labradors dans la maison n'arrangent rien). La dernière proposition d'achat a été de 115 000 et à ce prix là il s'oppose à la vente. A priori d'après mon notaire, je pourrais prétendre à $(\text{le prix de vente} - \text{le montant tt restant du prêt}) / 2$
- soit il me propose de quitter la maison et à ce moment là nous payons à 2 les 4 ans de mensualités restantes ainsi que le partage des différents frais d'entretien de la maison. Dans ce cas là que devient-il de la maison à la fin du remboursement du prêt immobilier ?
- soit il me propose un arrangement à l'amiable : il reste dans la maison et en contre partie il me verse au bout des 4 ans de prêt restant la somme de 25 000€ ...

Je ne sais pas quoi faire et surtout je ne sais pas quels sont mes droits... Pouvez-vous m'éclairer ?

Autre chose, dans ce cas j'aimerais savoir si j'ai le droit d'acheter la maison et aux yeux de la

loi combien je peux racheter sa part de la maison.

Dans l'attente du réponse, je vous remercie d'avance
Cordialement,